



11936 - La présence de témoins n'est pas nécessaire pour l'entrée en Islam.

question

Faut-il la présence de témoins pendant une conversion à la religion musulmane?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Celui qui veut prononcer les deux attestations (de la foi) n'est pas tenu de faire appel à des témoins. Il peut se contenter de les prononcer verbalement. Ce qui suffit pour l'amener à l'Islam.